

Paris, le 27 janvier 2017

## Soldes : les produits laitiers doivent en être exemptés

***Les enseignes de la grande distribution pratiquent depuis plusieurs semaines des promotions atteignant - 60% voire plus sur les produits laitiers. Ces baisses de prix ne peuvent être acceptées après deux années de crise pour les éleveurs français.***

Comment peut-on acheter une bouteille de lait demi-écrémé à 0,30 € le litre alors que le coût de revient du producteur est à 0,34 € du litre? « *Le marché actuel ne justifie nullement ces promotions massives. Ce sont des provocations pour nous agriculteurs, dans ce contexte où on n'arrive toujours pas à dégager un revenu de notre métier* » explique Yohann Barbe, responsable du dossier lait chez Jeunes Agriculteurs.

En région, plusieurs actions syndicales ont eu lieu dans des magasins de la grande distribution. L'adoption de la loi Sapin 2 interdit des promotions dépassant 30 %, les producteurs laitiers souhaitent que cette nouvelle réglementation soit respectée.

Les négociations commerciales annuelles entre les industriels laitiers et la grande distribution s'achèveront le 28 février prochain. Nous espérons que les acteurs de la filière vont en finir avec ces politiques de prix, certes alléchantes pour le consommateur, mais destructrices de valeur ajoutée dans la filière.

Les marchés agricoles européens affichent une hausse des cours du lait, grâce à la régulation des volumes par les producteurs européens. Cependant, il n'y a pas encore de répercussion de ces augmentations au niveau des producteurs français. « *Il faut une répartition équitable des richesses entre tous les acteurs de la filière !* » s'insurge Yohann Barbe. Les producteurs ont besoin d'une embellie après deux années de crise économique, et celle-ci viendra par des prix décents et non par les subventions de l'Etat.

### Contact Presse

Célia FAURE | 01.42.65.86.16 | 06.68.66.15.83 | [cfaure@jeunes-agriculteurs.fr](mailto:cfaure@jeunes-agriculteurs.fr)

Fondé en 1957, **Jeunes Agriculteurs** est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 35 ans. Apolitique et indépendant, le syndicat représente 50 000 agriculteurs issus de toutes les productions. Répartis en 14 structures régionales et 95 structures départementales, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.